

Consentement de l'auditeur

Autorité des marchés financiers
Ontario Securities Commission
Alberta Securities Commission
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
The Manitoba Securities Commission
British Columbia Securities Commission
Nova Scotia Securities Commission
Commission des services financiers et des services aux consommateurs,
Nouveau-Brunswick
The Office of the Superintendent of Securities, Consumer, Corporate and
Insurance Services Division, Prince Edward Island
Office of the Superintendent of Securities, Service Newfoundland & Labrador

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Objet: Aya Gold & Silver Inc.

Mesdames,
Messieurs,

La présente a trait au prospectus préalable de base simplifié de Aya Gold & Silver Inc. (ci-après la « société »), daté du 12 janvier 2023, relatif à la vente et à l'émission d'actions ordinaires, de reçus de souscription, de bons de souscription, de titres d'emprunt et/ou d'unités composées d'un ou de plusieurs des autres titres décrits ci-dessus jusqu'à concurrence d'un prix d'émission global de 200 000 000 \$ (le « prospectus »).

Nous consentons à ce que notre nom soit mentionné dans le prospectus indiqué ci-dessus et que soit intégré par renvoi dans celui-ci notre rapport daté du 25 mars 2021 adressé aux actionnaires de la société et portant sur les états financiers suivants :

- État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020;
- État consolidé du résultat global, état consolidé des variations des capitaux propres et état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Nous déclarons que nous avons lu le prospectus et toutes les informations qu'il contient et que nous n'avons aucune raison de croire que l'information contenue dans le prospectus renferme des déclarations fausses ou trompeuses, selon le cas, qui sont extraites des états financiers sur lesquels porte notre rapport ou dont nous avons eu connaissance par suite de l'audit de ces états financiers. Nous nous sommes conformés aux normes généralement reconnues du Canada concernant le consentement de l'auditeur à l'utilisation d'un de ses rapports inclus dans un document de placement, ce qui ne constitue pas un audit ou un examen du prospectus au sens donné à ces termes dans le *Manuel de CPA Canada – Certification*.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal

Le 12 janvier 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127023